

**Procès-verbal du conseil d'établissement  
de l'école secondaire Le Sommet**

Le 31 janvier 2024

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école secondaire Le Sommet, 120 rue de la Polyvalente, Québec, tenue le mercredi 31 janvier 2024 à 19 h, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

BÉLANGER, Chantal	Parent
CARRIER, Émilie	Parent
DEL GUIDICE, Gina	Parent
JORDAN, Caroline	Parent
MALENFANT, Josée	Parent
OUELLET, Hugo	Parent
CÔTÉ, Patricia	Enseignante
FERLAND, Chantal	Enseignante
GERMAIN-LAROSE Catherine	Enseignante
LABRECQUE, Roxane	Professionnelle – Conseillère en orientation
PERRON, Lydia	Soutien – Secrétaire

**PARTICIPENT À CETTE SÉANCE**

LEMIEUX, Mylène	Directrice
DORVAL, Claudiane	Directrice adjointe
GODIN, Monica	Directrice adjointe

**ÉTAIENT ABSENTS À CETTE SÉANCE**

AUCLAIR, Mélanie	Parent
LANGLOIS, Isabelle	Parent
DUCHESNE, Marlène	Enseignante
FORTIER BARBEAU, Louise	Représentante de la communauté
BERGERON, Zoé	Élève, vice-première ministre
RHÉAUME, Bryan	Élève, premier ministre

## **MOT DE BIENVENUE**

Madame Émilie Carrier souhaite la bienvenue aux membres et les remercie pour leur présence.

### **1. VÉRIFICATION DU QUORUM**

On constate que le quorum requis par la loi est atteint.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Mot de bienvenue

1. Vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 1<sup>er</sup> novembre 2023
4. Parole au public
5. Parole aux élèves
6. Information des représentants de la communauté
7. Correspondance de la présidence
8. Rapport du Comité de parents
9. Orientations générales (art.85) et grille-matières 2024-2025
10. Modifications au calendrier scolaire 2023-2024
11. Consultation sur les critères de sélection de la direction (art.79/110.1)
12. Politique relative aux critères régissant l'admission et l'inscription des élèves
13. Formation pour les membres du C.É.
14. Projet éducatif / plan d'action
15. Information de la direction
  - 15.1 Admission des élèves 2024-2025
  - 15.2 Rencontre de parents 21 mars 2024 (calendrier)
  - 15.3 Fondation des Premières-Seigneuries
16. Calendrier des activités / sorties éducatives
17. Bons coups
18. Autres sujets
20. La levée de l'assemblée

Madame Roxane Labrecque, secondée par Madame Josée Malenfant, propose l'adoption de l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- 18.1 Questionnement en lien avec la grève
- 18.2 Éclipse solaire
- 18.3 Équipes sportives

**3. APPROBATION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2023**

Monsieur Hugo Ouellet, secondé par Madame Gina Del Guidice propose l'adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> novembre 2023.

Suivis :

Points 12.2 : Dépôt du projet éducatif

Les membres du CÉ désiraient connaître le taux de réussite chez les filles également. Ce dernier s'élève à 68% chez les filles.

Les membres du conseil d'établissement désiraient également connaître les questions en lien avec le sondage passé auprès des élèves en mai dernier. Puisque le sondage sera passé à nouveau cette année, les questions seront présentées lors d'un prochain CÉ.

Points 16.1 : Interrogations, commentaires ou propositions en lien avec la soirée de bulletin de la 1<sup>re</sup> étape

Tous les membres se sont montrés satisfaits de la formule offerte.

C.E. 23-24-20

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**4. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public.

**5. PAROLE AUX ÉLÈVES**

Aucun élève.

**6. INFORMATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ**

La représentante est absente.

**7. CORRESPONDANCE DE LA PRÉSIDENTE**

Aucune correspondance.

## 8. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Mme Del Guidice résume les différents points d'information qui ont été traités lors de la rencontre du 6 décembre dernier :

- Traitement des plaintes : Il a été expliqué qu'il ne faut pas hésiter à formuler une plainte lorsque nécessaire et qu'il faut voir celle-ci comme une opportunité d'amélioration. Toutefois, il a été encouragé de favoriser les canaux de communication habituels d'abord comme de parler à l'enseignant, la direction adjointe ou la direction avant de passer à la plainte lorsque cela est possible.
- Le comité exécutif a présenté le vidéo : « La pression de choisir son plan de vie ». Le contenu est très pertinent puisqu'il aborde la charge émotionnelle qu'un jeune peut ressentir face au choix qu'il a à faire. Le tout se retrouve sur « You Tube ».
- Explication de la planification du retour de la grève avec les informations connues à l'époque. Le Centre de Services souligne qu'ils sont bien conscients des inégalités qu'il en découlera au niveau des apprentissages chez les élèves.
- Le plan triennal du Centre de Services a été adopté.
- Pour les parents d'un enfant avec un EHDAA, un lien se trouve sur leur site internet pour les aider à les accompagner dans leur apprentissage.

## 9. ORIENTATIONS GÉNÉRALES (ART.85) ET GRILLE-MATIÈRES 2024-2025

La direction explique que la révision de la grille-matières est une démarche à faire annuellement et présente aux membres un résumé des étapes franchies cette année.

Voici les orientations qui ont guidé les réflexions :

1. L'offre de service 2023-2024 a été reconduite intégralement en 2024-2025 pour assurer une certaine stabilité en contexte de redécoupage de bassin et l'arrivée d'une nouvelle école dans le secteur de Charlesbourg;
2. Intégration des concentrations à la grille-matières sous la même forme pour tous les degrés afin de faciliter la confection de l'horaire :

- |                   |             |                                       |
|-------------------|-------------|---------------------------------------|
| · Techno-sciences | Danse       | · Découvertes pédagogiques (régulier) |
| · Art dramatique  | Plein air   | · Trilangues                          |
| · Arts plastiques | Freeski/PNE | · Vélo de montagne                    |

3. Une réflexion se poursuit pour le cours de découvertes pédagogiques au 1<sup>er</sup> cycle.

Certains membres soulèvent des questionnements quant à la forme que pourrait prendre le cours de découvertes pédagogiques. La direction mentionne que les réflexions se poursuivent puisque nous sommes conscients que la situation n'est pas idéale. Nous sommes en recherche de solutions pour donner les conditions gagnantes et ainsi tenter d'obtenir une certaine stabilité chez l'équipe d'enseignants qui donnent les cours en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire.

Madame Mylène Lemieux présente la grille-matières des différents niveaux et programmes pour l'année 2024-2025 et explique qu'un seul changement a été apporté pour le programme Trilingues de 1<sup>re</sup> secondaire où une période a été retranchée en français au profit du nouveau cours de CCQ.

Madame Catherine Germain-Larose, appuyée par Madame Chantal Bélanger, propose l'adoption de la grille-matières pour l'année 2024-2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **10. MODIFICATIONS AU CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024**

À la suite du récent dépôt du plan de rattrapage, nous avons dû comme équipe-école revoir nos besoins évaluatifs passés et à venir en tenant compte des nouveaux échéanciers entourant la 2<sup>e</sup> étape. De cette consultation sont ressortis des besoins en mathématiques et en anglais pour l'ensemble des niveaux scolaires.

Considérant :

- Que la session d'épreuves prévue en décembre n'a pas eu lieu et qu'une évaluation en mathématiques était prévue;
- Que le gel d'horaire prévu en anglais à la fin du mois de janvier arrive à grands pas;
- Que ces deux matières ont besoin d'un temps d'évaluation qui va au-delà d'une période de classe de soixante-quinze (75) minutes et qu'un éventuel risque de partage d'informations sur le contenu de l'épreuve pourrait causer préjudice à certaines élèves;
- Que la tenue d'un bloc gelé en avant-midi seulement provoque souvent un taux d'absentéisme anormalement élevé en après-midi et que nous ne pouvons pas nous permettre de toucher à quatre (4) demi-journées dans un contexte où il est demandé de prioriser le temps d'enseignement.

Il a été convenu que mercredi le 7 février prochain sera consacré à la passation des deux épreuves, soit l'épreuve de mathématiques en avant-midi et celle d'anglais en après-midi. La durée de chacune des épreuves sera réfléchi en permettant une pause diner adéquate pour tous les élèves, y compris les élèves bénéficiant du tiers temps supplémentaire.

La date de fin de la 2<sup>e</sup> étape a été repoussée au 1<sup>er</sup> mars prochain.

La soirée de parents pour le 2<sup>e</sup> bulletin a été repoussée au 21 mars, aux mêmes heures prévues qu'au 15 février.

Madame Chantal Ferland, appuyée par Madame Roxane Labrecque, propose l'adoption des modifications au calendrier scolaire 2024-2025

C.E. 23-24-22

**ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ**

**11. CONSULTATION SUR LES CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION (ART.79/110.1)**

Madame Mylène Lemieux explique que chaque année, le Conseil d'établissement doit adopter les critères de sélection de la direction advenant le cas où il y aurait un changement de direction à faire. Ces critères sont ensuite acheminés à la direction générale du Centre de services scolaire. Les membres proposent de reconduire les mêmes critères que l'année précédente.

Madame Josée Malenfant, secondée par Monsieur Hugo Ouellet, propose l'adoption des critères de sélection de la direction.

C.E. 23-24-23

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12. POLITIQUE RELATIVE AUX CRITÈRES RÉGISSANT L'ADMISSION ET L'INSCRIPTION DES ÉLÈVES**

Madame Mylène Lemieux informe que la semaine d'admission et d'inscription des élèves 2024-2025 se déroulera du 5 au 9 février prochain. La politique relative aux critères régissant l'admission et l'inscription des élèves a d'ailleurs été diffusée par courriel aux membres du C.É.

Concernant l'attribution des places disponibles dans une école secondaire, les parents de l'élève exercent leur choix d'école durant la période d'admission et d'inscription annuelle, à l'école de bassin ou à l'école déjà fréquentée par ce dernier. Toutefois, ce choix est assujéti à la capacité d'accueil de l'école en priorisant les élèves dont la résidence habituelle est sur le bassin de l'école. Nous pouvons accepter les élèves hors bassin si des places demeurent disponibles à partir du 1er juin.

La direction mentionne que cette politique a permis de prendre les décisions les plus justes possible dans l'exercice particulier de cette année causé par le redécoupage des bassins des écoles secondaires de Charlesbourg.

**13. FORMATION POUR LES MEMBRES DU C.É.**

Madame Mylène Lemieux rappelle qu'en tant que nouveaux membres du Conseil d'établissement, il est important de suivre la formation proposée par le ministère en écoutant les capsules et en complétant un formulaire d'autodéclaration.

## **14. PROJET ÉDUCATIF / PLAN D'ACTION**

Le point a été retiré.

## **15. INFORMATION DE LA DIRECTION**

### **15.1 ADMISSION DES ÉLÈVES 2024-2025**

L'an prochain, l'école le Sommet accueillera un total de 45 groupes, dont 5 groupes en adaptation scolaire et pré-DEP. Le nombre d'élèves pour 24-25 est établi actuellement à 1063 élèves.

La direction souligne qu'à la suite de l'analyse des réponses pour les élèves ayant fait un choix d'école et de programme dans le Guichet en 2e à 5e secondaire, dans le secteur Charlesbourg, 98,8% des élèves de l'école ont obtenu un de leurs trois choix.

### **15.2 RENCONTRE DE PARENTS 21 MARS 2024 (CALENDRIER)**

La direction rappelle que la prochaine rencontre de parents aura lieu le 21 mars de 18h à 20h30. La soirée se déroulera en présentiel et la prise de rendez-vous pourra se faire à partir du 18 mars prochain. Un courriel sera envoyé à tous les parents afin qu'ils puissent s'inscrire aux rencontres en présentiel de 5 minutes avec les enseignants.

### **15.3 FONDATION DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

La direction mentionne que trois projets ont été retenus et seront réalisés grâce au financement de la Fondation des Premières-Seigneuries :

- La conférence du rappeur Samian qui cible les élèves de 3e secondaire pour un montant de 2000 \$;
- Activités du Clan B'elle pour un montant de 1560 \$;
- Activité « sortie à la montagne » pour un montant de 395 \$.

## **16. CALENDRIER DES ACTIVITÉS / SORTIES ÉDUCATIVES**

Madame Lemieux fait part aux membres des discussions abordées lors du dernier CPE en lien avec l'acceptation des activités et sorties à venir. Le but étant de se donner des balises afin de respecter les directives du ministre qui demandent de maximiser le temps de classe tout en voulant conserver la motivation chez les élèves. L'ensemble des activités acceptées au CPE du 30 janvier sera transmis par courriel d'ici la fin de la semaine. Seule une réponse de Mme Émilie Carrier sera nécessaire pour les approuver.

## **17. BONS COUPS**

- Madame Lemieux souligne l'excellent travail des techniciens en loisirs pour l'organisation de la belle semaine du « Sommet Frisquet ».
- Madame Del Guidice souligne la qualité de la présentation de Madame Diane Vaillancourt lors de la soirée d'information destinée aux parents des élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire.

## **18. AUTRES SUJETS**

### **18.1 REMBOURSEMENT FRAIS SCOLAIRE EN SITUATION DE GRÈVE**

Un membre désire connaître l'enlignement du CSS en ce qui concerne un éventuel remboursement de frais chargés sur la facture scolaire, mais qui n'ont pas été donnés durant les journées de grève. La direction fera un suivi lors d'un prochain CÉ.

### **18.2 ÉCLIPSE SOLAIRE DU 8 AVRIL 2024**

Un membre désire porter à notre attention qu'une éclipse solaire aura lieu le 8 avril prochain. Elle se demande si une activité est prévue en lien avec cet événement et si quelqu'un s'est penché sur les dangers que cela peut entraîner. Il est mentionné qu'aucun projet d'activité n'a été déposé jusqu'à présent mis à part une sortie pour les élèves de Techno-Sciences de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaires. De plus, aucune directive n'a été publicisée par le CSS à ce sujet pour le moment.

### **18.3 ÉQUIPE SPORTIVE DE BASKET BALL**

Équipe sportive de basket-ball (parascolaire) : La direction mentionne qu'elle posera des questions auprès des personnes concernées pour s'assurer d'un traitement juste et équitable pour tous les athlètes. Un membre du C.É. porte à notre attention une situation qu'elle considère inacceptable en lien avec la gestion de l'équipe et un sentiment d'iniquité entre les joueurs.

## **20. QUESTIONS DES MEMBRES**

Aucune question.




**21. LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

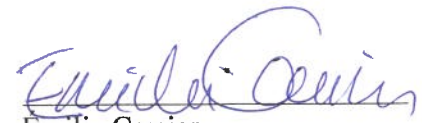
La prochaine rencontre du Conseil d'établissement aura lieu le mercredi 24 avril 2024 à 19 h.

**C.E. 23-24-24**

Madame Catherine Germain-Larose appuyée par Madame Chantal Ferland, propose la levée de l'assemblée à 20 h 45.



\_\_\_\_\_  
Claudiane Dorval  
Secrétaire de la rencontre



\_\_\_\_\_  
Emilie Carrier  
Présidente